

# Brevet Professionnel

## Aménagements Paysagers

1 an ou  
2 ans

En contrat  
d'apprentissage

1 an

En contrat de  
professionnalisation



### ● Objectif métier

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans une entreprise privée du paysage ou en collectivité territoriale et peut devenir chef d'équipe.

Il participe à la **conduite des chantiers d'aménagements paysagers** : il prépare, organise, exécute les travaux prévus. Il **maîtrise les techniques nécessaires à la réalisation d'un espace paysager** : lecture de plans, préparation de terrain, construction d'éléments du jardin. Il établit le calendrier d'entretien des espaces paysagers.

### ● Objectifs de la formation

- **Se positionner** en tant que professionnel dans le milieu du paysage
- **Préparer** le travail et **assurer** la coordination sur un chantier
- **Installer et maintenir** la composante végétale d'un aménagement dans une perspective agro écologique
- **Mettre** en place des infrastructures paysagères et les entretenir

### ● Prérequis

- **Contrat d'apprentissage** : Avoir entre 16 et 29 ans révolus

Etre titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum.

- **Contrat de professionnalisation** : Etre demandeur d'emploi pour les plus de 26 ans.

### ● Contenu de la formation

- Agronomie, écologie, agro systèmes, connaissances des végétaux
- Topographie, connaissance des matériaux
- Utilisation des matériels et équipements
- Conduite de chantier de mise en place et d'entretien des végétaux et des infrastructures paysagères
- Fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- Enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers
- Mise en place d'un jardin vivrier
- Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagements paysagers

### ● Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

### ● Rémunération

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et des années de contrat de l'apprenti

### ● Particularités du centre

- Echange et suivi en entreprise
- Participation aux concours (MAF, reconnaissance des végétaux...)
- Plateaux techniques
- Parc paysager de 7 hectares

Taux de satisfaction



78 %

Taux d'obtention



84 %



## Renseignements et inscriptions

02 97 24 34 45

apprentissage-FC@kerplouz.com

## Recrutement

1. Prise de contact lors des portes ouvertes ou par téléphone
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier

## Lieu de formation

Centre de formation Kerplouz LaSalle

## Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour les modalités d'accueil.

## Durée en centre

1050 heures en centre de formation sur 2 ans ou 560 heures en centre de formation sur 1 an (sous conditions)

## Validation

Présentation au diplôme de niveau 4

Attestation de compétences



## Evaluation

Unités Capitalisables (UC)

Evaluation en situation professionnelle

## Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

## Poursuite d'études possible

BTSA Aménagements Paysagers

Certificat de Qualification professionnelle